



SAISON 2020-2021

REUNION DE BUREAU DEPARTEMENTAL

Le 30 Avril 2021 – exceptionnel et à distance

PRÉSENTS	Mme ALLARD et BOURRY. MM. BOUSSEAU CHARBONNIER, HUARD, JADEAU, LEFRERE et NICOLAS
INVITÉE	Mme PASTEAU
EXCUSÉ	

Ouverture : 19H30.

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE

Compte tenu du programme de déconfinement, se pose la question de l'Assemblée Générale.

A ce jour, notre Assemblée Générale est fixée le 18.06.2021 et soumise au couvre-feu de 23H.

Des décisions sont à prendre par le Comité Directeur considérant 45 jours de délai de convocation.

Nous avons reçu un accord de principe de lieu pour l'Assemblée Générale du 18.06.2021, à Pouillé aux Ponts de Cé.

Le Bureau étudie donc les alternatives, compte tenu d'une Assemblée Générale devant se dérouler avant le 03.07.2021 (Assemblée Générale de la Ligue) :

- Maintien au vendredi 18.06.2021,
- Modification de date au samedi 19.06.2021,
- Modification de date au samedi 26.06.2021.

Le Bureau propose de maintenir l'Assemblée Générale du Comité le 18.06.2021 à 18H30 (pointage à partir de 17H30).

La décision sera prise par le Comité Directeur qui va suivre.

ECHEANCES DE LA SAISON – COMITE DIRECTEUR

Un autre Comité Directeur sera à prévoir avant la prochaine Assemblée Générale pour étudier :

- Calendriers sportifs
- Adaptations règlementaires
- Organisation des poules pour la saison

Ce Comité Directeur aura lieu soit le 28 soit le 29.05.2021.

SAISON 2020-2021

REUNION DE BUREAU DEPARTEMENTAL

Le 30 Avril 2021 – exceptionnel et à distance

LOCATION TERRAIN 3x3

La location est fixée actuellement (pour une semaine) à 200€ pour un terrain 3x3 et 300€ pour deux terrains 3x3.

Des demandes de clubs hors département pourraient arriver.

Dans ce contexte, le Bureau est sollicité sur les tarifs à effectuer pour les clubs hors département.

Le Bureau décide de pratiquer un coût de location pour les clubs hors départements de :

-400 € la semaine pour un terrain 3x3,

-600 € la semaine pour deux terrains 3x3.

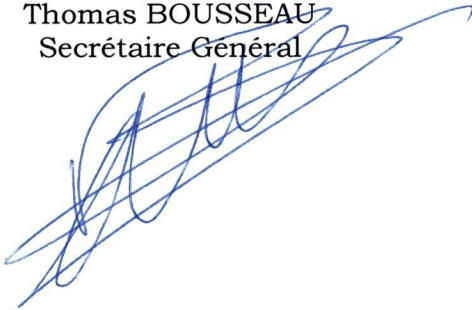
Sous condition que :

-Les terrains soient retournés le mardi qui suit la réservation,

-Les terrains ne soient pas sollicités par des clubs de notre département.

Fin de séance : 20H00.

Thomas BOUSSEAU
Secrétaire Général



Philippe NICOLAS
Président

